

ROBERT CHALAVET

RÉCEPTION  
À  
L'ACADÉMIE DE NIMES

Discours de bienvenue  
de Madame Catherine MARES  
Président de l'Académie.

Remerciements  
de Monsieur Robert CHALAVET

et éloge de son prédécesseur  
Monsieur Emmanuel LE ROY-LADURIE.

Vendredi 7 novembre 2008

Discours de bienvenue de Madame Catherine MARES,  
président de l'Académie de Nîmes

Monsieur,

La première fois que nous avons devisé ensemble, ce fut à propos de la vigne et du vin, sujet convivial entre tous. Les conférences que vous avez pu donner vous-même sur ce sujet m'ont remplies d'admiration pour la richesse de votre culture et votre sens des réalités humaines, qu'elles soient symboliques ou concrètes.

Cette richesse se lit à travers votre parcours, profondément marqué par votre sens de l'homme et par vos convictions. Vous êtes né à Nîmes, à l'instar de nombre de vos aïeux, vous avez été élève du lycée Daudet, puis vous avez pris le chemin de la faculté de droit de Montpellier, en compagnie de notre confrère Charles Puech. C'est à Nîmes que vous avez exercé la belle profession d'avocat de 1951 à 1959. Vos préoccupations vous ont orienté d'emblée vers les questions sociales. La période où vous exercez le droit voit en effet la mise en place des caisses de retraite, pour les artisans en particulier, et de l'aide sociale. Les nombreux contentieux qui en résultent vous mettent en relation continue avec la direction de la population et de l'aide sociale, qui deviendra la DDASS. Vous êtes, de 1959 à 1961, contrôleur départemental de l'Aide sociale, passant, tout naturellement, de l'exercice privé à l'exercice public des mêmes fonctions. Après deux années vécues dans cette administration, vous vous présentez, en même temps que votre femme, au concours d'entrée à l'École nationale de la santé publique.

Voici une nouvelle carrière qui s'ouvre simultanément devant vous deux. Vous la mènerez de façon parallèle, puisque, après être passé par l'Alsace (Sainte Marie aux Mines) et le 93 (Montreuil sous Bois, de 1968 à 1974), vous deviendrez, en 1979, directeur du CHU de Nîmes, tandis que, l'année suivante, votre épouse prenait la direction du CHU de Montpellier.

Mais, en ce qui concerne votre vie professionnelle, ce que l'on pourrait qualifier de parenthèse n'est pas ce qu'il y a de moins important. Conseiller technique au cabinet de Robert Boulin, ministre de la santé et de la sécurité sociale, en 71-72, vous êtes chargé de mission au cabinet de Jean Foyer, en 1972. Sans doute est-ce ce qui vous vaut, de 1975 à 1979, d'être détaché pour organiser la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH), département promu à un développement qui ne cesse de croître (Pour avoir moi-même organisé, avec les partenaires du SEDIF et en relation avec le CHU, un cycle de formation aux soins palliatifs, devenu Diplôme Universitaire, j'ai une petite idée de la question...).

Il est impossible de noter tous les organismes auxquels vous avez apporté votre concours, travaillant aussi bien avec les conseils de prud'hommes en Alsace, qu'avec le Communauté européenne ou le Conseil d'état, assurant des cours de droit hospitalier dans plusieurs facultés parisiennes.

Toutes ces importantes fonctions ne suffisent pas à définir l'homme. Un esthète du vin est aussi un esthète en matière artistique. Chez vous, c'est la musique qui l'emporte : instrumentiste et critique, vous avez tenu pendant plusieurs années la critique musicale de Midi Libre.

Quand les musiciens de l'Académie nous donneront-ils un concert ?

Sans doute est-ce un concert d'éloges que vous mériteriez, mais votre modestie ne le souhaitant pas, je vous laisse faire l'éloge de votre prédécesseur, M. Leroy-Ladurie.

Remerciements de  
Monsieur Robert CHALAVET

Éloge de son prédécesseur  
Monsieur Emmanuel LE ROY-LADURIE

Madame le Président,  
Madame le Secrétaire Perpétuel,  
Mesdames et Messieurs les Académiciens,  
Mesdames, Messieurs,

Madame le Président vous avez bien voulu présenter ma carrière avec bienveillance et enrubannée d'éloges. C'est sans doute l'usage qui le veut ainsi mais alors, prudence, car cela suscite de la fierté chez celui qui en est l'objet et la fierté est voisine de l'orgueil, lui-même aux confins de la vanité. Le curriculum vitae, comme le bon vin, doit être pris avec modération.

Je souhaite cependant faire une ou deux références personnelles avant de présenter l'éloge de mon prédécesseur.

Je suis issu d'une famille très modeste et j'ai, aujourd'hui un sentiment de gratitude envers mes parents dont les sacrifices ont financé mes études. En particulier, j'ai une pensée pour mon père qui m'a transmis son goût pour la lecture et sa passion pour la musique.

C'était un simple artisan mais animé d'une curiosité insatiable qui – à défaut d'études classiques – avait fait de lui un lecteur infatigable. J'ai ainsi appris, de cet autodidacte, ce que le livre peut apporter de plaisir mais aussi de connaissances au lecteur assidu et attentif. Grâce à ce musicien qu'il était aussi, j'ai découvert ce que la musique recèle de ressources à la fois spirituelles et sensuelles, d'énergie et de réconfort.

Très jeune j'ai dévoré les ouvrages de la bibliothèque qu'il s'était constituée, découvrant, dans le désordre, Victor Hugo et René Bazin, Balzac et Jean Aicard, Chateaubriand et Jules Verne, Tolstoï et Paul Bourget.

Parvenu à l'âge de l'Université, comme je n'avais pas l'esprit de géométrie j'ai opté pour l'esprit de finesse dont Pascal nous dit que « les principes sont dans l'usage commun et devant les yeux de tout le monde » et qu'il « n'est question que d'avoir bonne vue ». J'avais une bonne vue, c'était à ma portée. Suivant un penchant naturel j'ai choisi le Droit qui a été pour moi une excellente école de la rigueur et du raisonnement et m'a apporté beaucoup de satisfactions intellectuelles.

En particulier, le Droit m'a tout naturellement conduit vers l'Histoire, non pas *nolens volens* comme au temps du lycée mais avec curiosité et appétit.

Ainsi le droit romain m'a replongé dans l'histoire romaine, l'histoire du droit m'a amené à découvrir le Moyen Age et l'Ancien Régime sous un jour nouveau, le droit constitutionnel et la science politique m'ont attiré vers l'étude du XIX<sup>e</sup> siècle et de l'époque contemporaine.

Je suis donc devenu cet amateur d'Histoire, singulièrement d'histoire locale, qui, aujourd'hui, tente, modestement, d'étudier et de faire revivre dans le souvenir de ses concitoyens, quelques épisodes historiques de sa ville natale.

Cela n'est sûrement pas la raison pour laquelle me revient aujourd'hui l'honneur de retracer la carrière de l'un des plus grands historiens français de notre temps : Emmanuel Le Roy Ladurie

D'ordinaire, lorsqu'on fait l'éloge académique d'un prédécesseur, il s'agit soit d'une personnalité disparue, ce qui n'est heureusement pas le cas en l'espèce, soit d'un personnage beaucoup plus âgé que son successeur, ce qui n'est pas non plus le cas, puisque nous sommes exactement contemporains ; il est même mon cadet de neuf jours !

Emmanuel Le Roy Ladurie est né le 19 juillet 1929 aux Moutiers-en-Cinglais, village normand de quelques 300 habitants à une vingtaine de kilomètres au sud de Caen.

Il est le fils de Jacques Le Roy Ladurie, théoricien du catholicisme social français et syndicaliste agricole.

Jacques Le Roy Ladurie, le père, diplômé de « l'Agro » d'Angers, a milité dans les années 30 au sein de l'Union Nationale des Syndicats Agricoles ce qui lui vaudra d'être ministre de l'agriculture du régime de Vichy.

Il le restera à peine six mois, d'avril à septembre 1942, et passera assez rapidement à la Résistance. Il combattra dans les FFI des maquis autour d'Orléans et, après la guerre, sera à deux reprises député du Calvados.

Son fils Emmanuel commence ses études au Collège Saint Joseph de Caen puis au Lycée Henri IV à Paris et enfin au Lycée Lakanal de Sceaux.

Élève de l'École Normale Supérieure il en sort en 1949 et se retrouve, peu après, enseignant des classes de sixième au lycée de Montpellier où il restera jusqu'en 1957.

Sans doute pour marquer la rupture avec la sensibilité politique de son père il adhère au Parti Communiste Français qu'il quittera en 1956 après l'invasion de la Hongrie par les chars de l'Armée Rouge et rejoindra le PSU.

Il devient attaché de recherches au CNRS, puis assistant à la Faculté des Lettres de Montpellier de 1960 à 1963.

À partir de cette date il enseigne comme maître-assistant à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales fondée une dizaine d'années plus tôt par celui qui deviendra son maître puis son ami, le promoteur des méthodes modernes de l'Histoire : Fernand Braudel.

En 1966 il soutient sa thèse de doctorat ès lettres « Les paysans de Languedoc : 1294-1324 »

De 1973 à 1999 Emmanuel Le Roy Ladurie occupe la chaire d'histoire de la civilisation moderne au Collège de France, tout en assumant de 1987 à 1994 les fonctions d'Administrateur Général de la Bibliothèque Nationale (celle de la rue Richelieu) où il prépare activement le déménagement vers la Grande Bibliothèque qui s'installera sur le site de Tolbiac.

Énumérer les titres et distinctions d'Emmanuel Le Roy Ladurie serait fastidieux tant la liste en est longue et variée.

Il suffira de rappeler qu'il est, depuis 1993, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques qu'il présidera en 2003, membre de l'Académie européenne, de l'Académie américaine des Sciences, de l'Académie du Japon et bien d'autres encore.

Élu membre non résidant de notre Académie le 12 mars 1984 il accède à l'honorariat en 2006.

Emmanuel Le Roy Ladurie est commandeur de la Légion d'Honneur ainsi que de l'Ordre des Arts et Lettres.

En outre, plus de quinze Universités à travers le monde lui ont conféré le titre de docteur honoris causa.

En tant qu'historien, il participe à partir de 1970 au mouvement de la « Nouvelle Histoire » dans la lignée de l'École des Annales. « Les Annales » cette revue fondée en 1929 par Lucien Febvre et Marc Bloch, qui engendrera à la Libération une seconde génération d'historiens comme Pierre Goubert, Ernest Labrousse, Georges Duby et surtout, le plus célèbre d'entre eux Fernand Braudel.

Celui-ci à son tour initiera une troisième génération, celle d'Emmanuel Le Roy Ladurie.

Quel est ce nouveau regard porté sur l'histoire par les fondateurs des « Annales », créateurs de l'école française de la « Nouvelle Histoire » ?

Lucien Febvre écrit dans « Combats pour l'histoire » : « Il faut que l'histoire cesse de vous apparaître comme une nécropole endormie. » et Marc Bloch de son côté ajoute : « Le bon historien ressemble à l'ogre de la légende. Là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier. »

Pour Braudel, l'histoire n'est pas faite que de dates de batailles, d'étude des règnes de rois ou de biographies de héros nationaux, elle doit s'intéresser aussi à la vie et aux problèmes des hommes, aux détails de la vie quotidienne d'une société.

Pour cela l'histoire doit être la synthèse d'études multidisciplinaires, la géographie, la sociologie, la psychologie des peuples, l'ethnographie entre autres.

De plus, si le détail, l'anecdote redonne de la vie à l'histoire qui ne se borne plus à la récolte de grands événements, il ne faut pas négliger l'évolution d'une civilisation ou d'un espace. Ceci implique un certain recul, donc une période suffisamment longue, et Braudel donnera l'exemple avec la thèse qui sera son chef-d'œuvre : « La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II ». Thèse qu'il écrit de mémoire durant sa captivité en Allemagne et qu'il soutiendra en 1947.

Au début de son ouvrage « La Méditerranée » il écrit « Dans ce livre, les bateaux naviguent, les vagues répètent leur chanson ; les vigneronns descendent des collines des Cinque Terre, sur la Riviera génoise ; les olives sont gaulées en Provence et en Grèce ; les pêcheurs tirent leurs filets sur la lagune immobile de Venise ou dans les canaux de Djerba ; des charpentiers construisent des barques pareilles à celles d'hier...Et cette fois encore, à les regarder, nous sommes hors du temps. »

J'ouvre ici une brève parenthèse : Je dois à l'amabilité de M. Robert Chamboredon qui m'a communiqué des textes de François Guizot, d'avoir découvert que notre illustre concitoyen, historien avant d'être l'homme politique que l'on connaît, avait des idées de précurseur à l'égard de l'histoire.

Ainsi en 1823 il se situait par avance dans l'optique de Braudel en écrivant « Il y a quelque chose de plus que les événements, les mœurs et les croyances nationales valent aussi la peine d'être connues... » et quelques années plus tard, vers 1840, « Les grands hommes ont le monopole de l'histoire.

C'est l'une des principales causes de ses lacunes et de ses erreurs... Il faut connaître aussi les hommes médiocres, les hommes obscurs, pour bien connaître un temps et un peuple. L'histoire vraiment publique c'est celle des hommes qui n'ont point d'histoire. »

Emmanuel Le Roy Ladurie, fidèle à l'esprit des Annales, suivra les traces de son maître Braudel dans son enseignement et ses travaux.

En 1955 on lui suggère l'étude des compoix du Languedoc. Les compoix, vieilles matrices cadastrales, sont une mine de renseignements sur la vie sociale et économique d'une région et, à l'époque ils ne sont pas ou peu étudiés. C'est une tâche colossale mais, il dit lui-même « ...Il y avait au minimum dans les archives départementales ou villageoises, des centaines de compoix, volumineux et rebutants. Mais j'étais jeune, j'enseignais à Montpellier, juste à pied d'œuvre ; j'avais des sixièmes et des loisirs... »

Il s'attaquera à cette étude qui deviendra sa thèse en 1966.

Dans l'introduction à son livre « Les paysans de Languedoc » publié en 1969 à partir de sa thèse il écrit, parlant des compoix « Ils décrivent avec précision, en surface, nature et valeur, les biens des maîtres du sol. Ils rendent possible une histoire longue de la propriété ; ils peuvent donc jeter une lumière décisive sur la conquête lointaine de la terre par le capital : autrement dit sur l'un des aspects essentiels de la naissance du capitalisme ».

Mais il découvre peu à peu, au fil de son étude, que l'Histoire n'est pas si simple et que, selon les époques, des phases de dilution de la propriété du sol alternent avec des phases de concentration.

Il le reconnaît en écrivant, un peu plus loin, « Désormais, j'étais jeté en pleine et pure histoire paysanne, et j'étais bien loin de ces « origines du capitalisme », qui constituaient mes préoccupations premières. C'était la mésaventure classique ; j'avais voulu m'emparer d'un document, pour y déchiffrer les certitudes de ma jeunesse ; et c'était le document qui s'était emparé de moi, et qui m'avait insufflé ses rythmes, sa chronologie, sa vérité particulière ».

Et encore « Peu à peu, une périodisation s'imposait à moi... D'emblée, cette périodisation accédait à la longue durée dans l'histoire rurale. »

En 1967 il publie « Histoire du climat depuis l'an mil » une de ces études de longue durée prônée par Braudel où l'histoire s'allie à d'autres disciplines telles la géographie et l'économie.

En 1975 sort l'ouvrage qui le rendra célèbre non seulement chez les historiens, en tant que pionnier de l'analyse micro-historique, mais aussi dans le grand public : « Montailou, village occitan de 1294 à 1324 » qui retrace dans le détail la vie quotidienne de cette bourgade de l'Ariège pyrénéenne à la fin de la période albigeoise. A partir des notes d'interrogatoire de ce minutieux inquisiteur qu'est Jacques Fournier, évêque de Pamiers ; il entame son étude sur ce microcosme. Il s'explique « Il m'était tentant d'approfondir l'enquête et de chercher d'autres dossiers de ce type, plus précis et plus introspectifs encore, sur les paysans de chair et d'os »

Et il conclut ainsi son œuvre « Montailou, c'est l'évènementiel des petites gens ; le tremblement de la vie, restituée par un texte exemplaire et répressif qui constitue, en langue latine, l'un des monuments de la littérature occitane. Montailou, c'est l'amour de Pierre et de Béatrice, et c'est le

troupeau de Pierre Maury. Montaillou, c'est la chaleur charnelle de l'ostal, et la promesse cyclique d'un au-delà paysan. »

Il publiera ensuite de très nombreux écrits, toujours dans le droit fil de l'enseignement braudélien :

- une œuvre sociologique et ethnographique en 1979 : le « Carnaval de Romans : de la Chandeleur au mercredi des Cendres (1579-1580) » ;
- en 1987, une histoire sur la longue durée à nouveau « L'État royal, 1460-1610 ».

On ne peut tous les citer. Pour terminer cette liste je me bornerai à signaler deux ouvrages particulièrement intéressants pour nous :

- en 2000, l'« Histoire du Languedoc » et en 2005 l'« Histoire de France des Régions : la périphérie française, des origines à nos jours » dans laquelle il consacre près de 200 pages aux Pays d'Oc.

Emmanuel Le Roy Ladurie connaît bien et apprécie notre région, où il a vécu plusieurs années. Il y revient souvent. Ainsi, en 1997 puis en 2003 il viendra présider deux colloques sur l'histoire de la Vaunage organisés par la société Maurice Aliger et plus récemment encore, à Aubais pour présenter la « Chronologiette de Pierre Prion » fruit du travail de M. Jean-Marc Roger.

Emmanuel Le Roy Ladurie est aujourd'hui le plus brillant représentant de cette école historique française qui valorise l'histoire sociale alternant études de longue durée et micro-analyse d'une société.

J'ai tenté de broser à grands traits, sans trop l'appauvrir, cette remarquable carrière d'universitaire, de chercheur, d'écrivain et d'humaniste.

À ce stade je pourrais dire, comme Cyrano à la fin de la scène du balcon « Le quart d'heure est passé, monsieur, je vous délivre » mais je souhaite prendre encore quelques minutes pour remercier mes parrains.

La formule « un ami de trente ans » abusivement employée dans une campagne politique provoque aujourd'hui le rire et la dérision. À l'égard de M. Charles Puech je ne cours pas ce risque car ce n'est pas d'une amitié de trente ans qu'il s'agit mais très exactement du double presque jour pour jour. C'est le 3 novembre 1948, date de la rentrée universitaire que nous avons commencé ce trajet, quotidien et ferroviaire, de la gare de Nîmes jusqu'à la Faculté de Droit à Montpellier qui nous a permis de nous rencontrer et d'initier une conversation qui durera des années. L'amitié née de cette rencontre a survécu à nos déplacements professionnels respectifs, elle ne s'est jamais démentie.

C'est lui qui m'a présenté comme membre correspondant puis ensuite à vos suffrages comme membre non résident.

Cette occasion me permet de le remercier et de lui confirmer publiquement ma fidèle amitié.

Je ferai tout pour ne pas lui faire regretter son soutien.

Merci également à M. Bernard Fontaine, dont j'ai bien connu le père, chaleureux et bienveillant à l'égard du très jeune confrère que j'étais à l'époque. Son parrain, Bernard de Montaut a été un modèle que j'admirais pour son immense culture et son éloquence lyrique. Quant à son beau-père,

Marcel Chaptal, dont j'ai été le collaborateur, il été un maître amical dans mon initiation à la procédure et aux mœurs du Palais et j'ai gardé pour son souvenir une respectueuse affection.

Enfin je dois dire ma gratitude à M. Alain Aventurier que je ne connaissais pas avant mon entrée dans cette Maison mais avec qui nous avons rapidement fusionné nos souvenirs de vieux nîmois, bien qu'ils soient distants les uns des autres de quelques vingt ans. De plus il m'a éclairé sur quelques uns des usages et règles de l'Académie et, en assurant la projection des images lors de ma première communication, il a participé à son succès.

Puisque mon installation se termine je vais, pour la première fois utiliser ce vocable :

Mes chers Confrères, merci à vous tous qui m'avez accepté dans votre honorée Compagnie.

Conscient de mes limites je ne vous dirai pas comme un récent candidat à de hautes fonctions politiques « je ne vous décevrai pas » mais en tous cas je m'engage, devant vous tous, à faire tout mon possible pour ne pas décevoir la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant.

Encore une fois merci.

Vivement applaudi, M. Chalavet reçoit ensuite les félicitations de ses consœurs et confrères salle Lordat.

L'après-midi se termine par le partage du verre de l'amitié dans le salon du premier étage.